

LIVRET DES ÉLÈVES



2020
—
2021



Chères élèves et chers élèves,

Cette rentrée universitaire 2020-21 aura lieu dans un contexte particulier, lié à la crise sanitaire des derniers mois. L'incertitude relative à la situation qui prévaudra durant le premier semestre de l'année universitaire 2020-21 nous a conduit à projeter l'organisation de la rentrée dans le respect des consignes sanitaires. Nous avons cherché ces derniers mois des solutions pour que votre scolarité et que votre vie étudiante puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Toutes les équipes pédagogiques et les personnels de l'école sont mobilisés pour vous, plus que jamais nous resterons à votre écoute pour que cette année universitaire soit pour vous gage de succès et de réussite.

Polytech Montpellier est une école d'ingénieurs publique qui vous permettra d'obtenir un diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), garantissant un enseignement de qualité et une insertion professionnelle rapide. C'est aussi la fierté d'appartenir à un réseau national, le réseau Polytech, de 15 écoles avec 12 domaines de formation, plus de 90 000 ingénieurs en activité, et un adossement à la recherche avec 1 300 enseignants-chercheurs côtoyant quotidiennement les élèves-ingénieurs.

Mais être à Polytech Montpellier c'est aussi être fier de son appartenance à l'Université de Montpellier, qui vous apportera une réelle visibilité internationale ainsi qu'un corps professoral de niveau international.

L'école s'appuie ainsi sur un positionnement affirmé au sein de l'Université de Montpellier et ses laboratoires de recherche, et sur la stratégie collective et nationale du Réseau Polytech dont elle partage les valeurs : **Exigence** et **Créativité**, **Anticipation** et **Esprit d'Equipe**, **Respect** et **Ouverture**, **Responsabilité** et **Transparence**.

Adhérer à ces **valeurs** constitue un défi passionnant, celui de s'adapter à des métiers en constante évolution, dont certains n'existent pas encore aujourd'hui. Ce sentiment de double appartenance Université-Réseau est ainsi une véritable force que vous devez cultiver tout au long de votre parcours à Polytech Montpellier !

Ce livret vous accompagnera tout cette année universitaire, il permettra de vous immerger dans l'école et dès maintenant d'identifier les dates importantes, les attentes pour votre scolarité et votre vie étudiante.

Je vous souhaite une très bonne rentrée 2020-2021 à Polytech Montpellier !

Lionel Torres

Directeur Polytech Montpellier





L'ECOLE	4
L'école en quelques chiffres	5
Qui sont vos principaux interlocuteurs ?	6
Organigramme de l'Ecole	7
Les locaux d'enseignements	8
COVID : Consignes et gestes barrières	9
Conseils et commissions	10
Pour trouver une information générale	11
ETUDES ET SCOLARITE	12
Pour trouver une information relative à votre scolarité	13
Que faut-il savoir sur le passage du TOEIC ?	14
Comment partir à l'étranger dans le cadre de votre scolarité ?	15
Pour trouver une information relative à votre stage	16
Pour trouver une information relative à l'informatique	17
COVID : Enseignement à distance	18
L'ANNEE UNIVERSITAIRE	19
Les temps forts de l'année 2020-2021	20
A votre arrivée, vous vous engagez	21
Les conditions pour obtenir votre diplôme	22
Pour demander le statut de Sportif de Haut Niveau	23
Pour devenir étudiant – entrepreneur	24
Pour demander le statut d'étudiant en situation de handicap	25
Pour réaliser une année de césure	26
Pour réaliser un(e) transfert / mobilité au sein du réseau	27
EN DEHORS DES COURS	28
Vous souhaitez valider votre engagement étudiant ?	29
Vous vous sentez concerné.e par les enjeux du DDRS ?	30
Pour pratiquer une activité sportive, artistique ...	31
Pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail	32
Pour prendre contact avec les anciens élèves	33
Les valeurs du réseau Polytech	34



L'ÉCOLE



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2020 – **2021**

POLYTECH MONTPELLIER



9 500 ingénieurs diplômés en activité

300 diplômés

1 357 élèves

- 33% de filles - 67% de garçons
- 41% de boursiers
- 18% d'apprentis



12 laboratoires de recherche d'appui

9 spécialités d'ingénieur



241 séjours d'étudiants à l'étranger

117 étudiants étrangers

75% de mobilité internationale



50 ans d'existence (1969)

3 M€ budget de fonctionnement (hors salaires et infrastructures)

7 500 m² de locaux pédagogiques



113 enseignants permanents dont 98 enseignants-chercheurs

46 personnels administratifs et techniques





■ Direction et Services



S. Méjean
Resp.
Services Tech.



J. Boutléroff
Chargée
Communication



C. Berger
Directrice
Administrative



L. Torres
Directeur



S. Marchesseau
Directrice Adj.



JL. Bantignies
Chargé mission DDRS



P. Risso
Chargé procédures
Qualité-DDRS

■ Etudes et Scolarité



AL. Faivre
Chargée mission
Formation Continue



C. Faur
Directrice Adj.
chargée des Etudes



C. Beauleret
Resp. Service Scolarité

■ Entreprises et International



S. Brosillon
Dir. Délégué
Partenariats & Recherche



E. Anglaret
Dir. Délégué
Rel. Internationales



A. Mas
Resp.
Pôle Maths



A. Pinlou
Resp. Pôle Informatique



R. Ologeanu
Resp.
Pôle SHS



M. Valat
Resp.
Pôle Langues



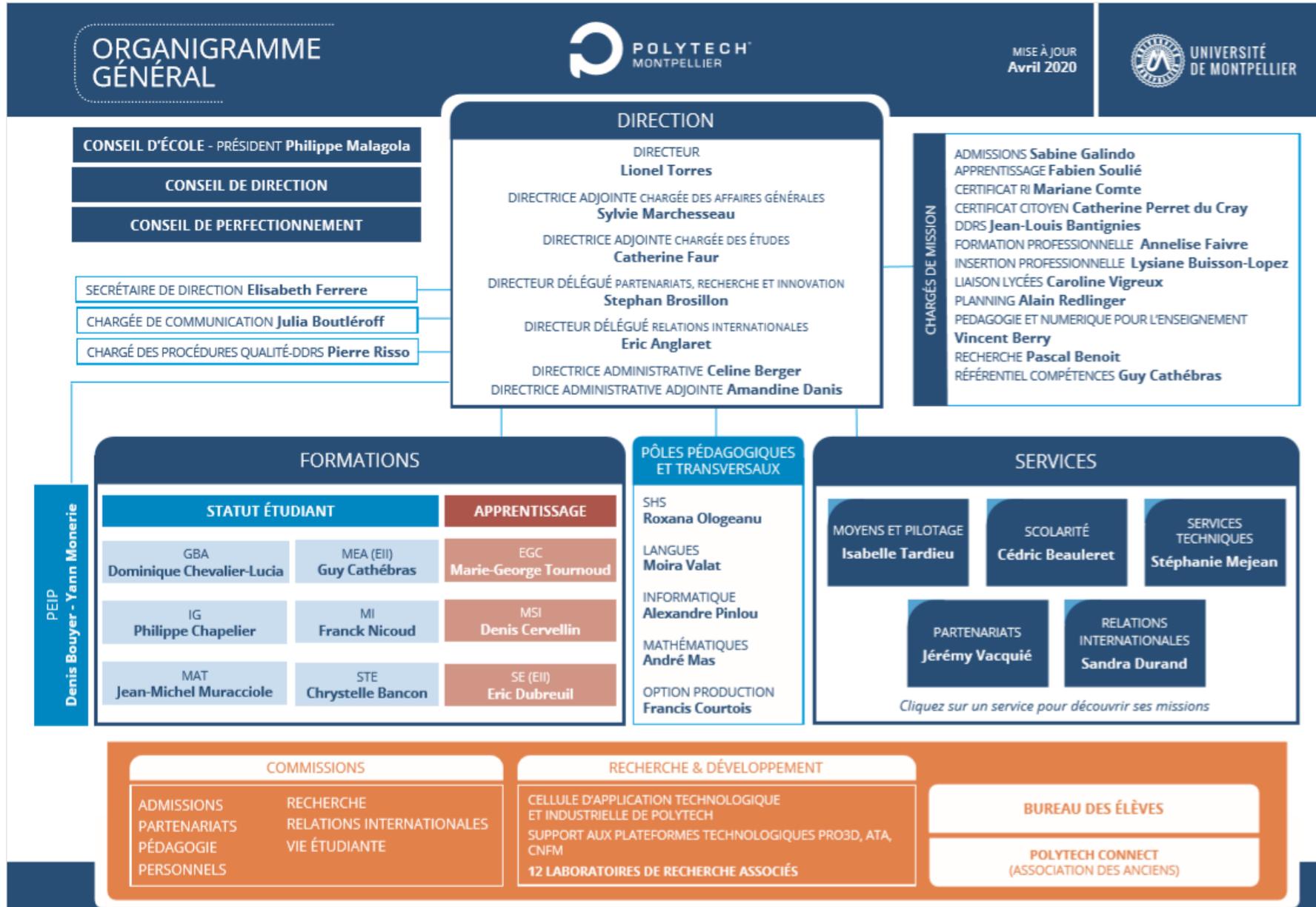
J. Vacquie
Resp. Service
Partenariats

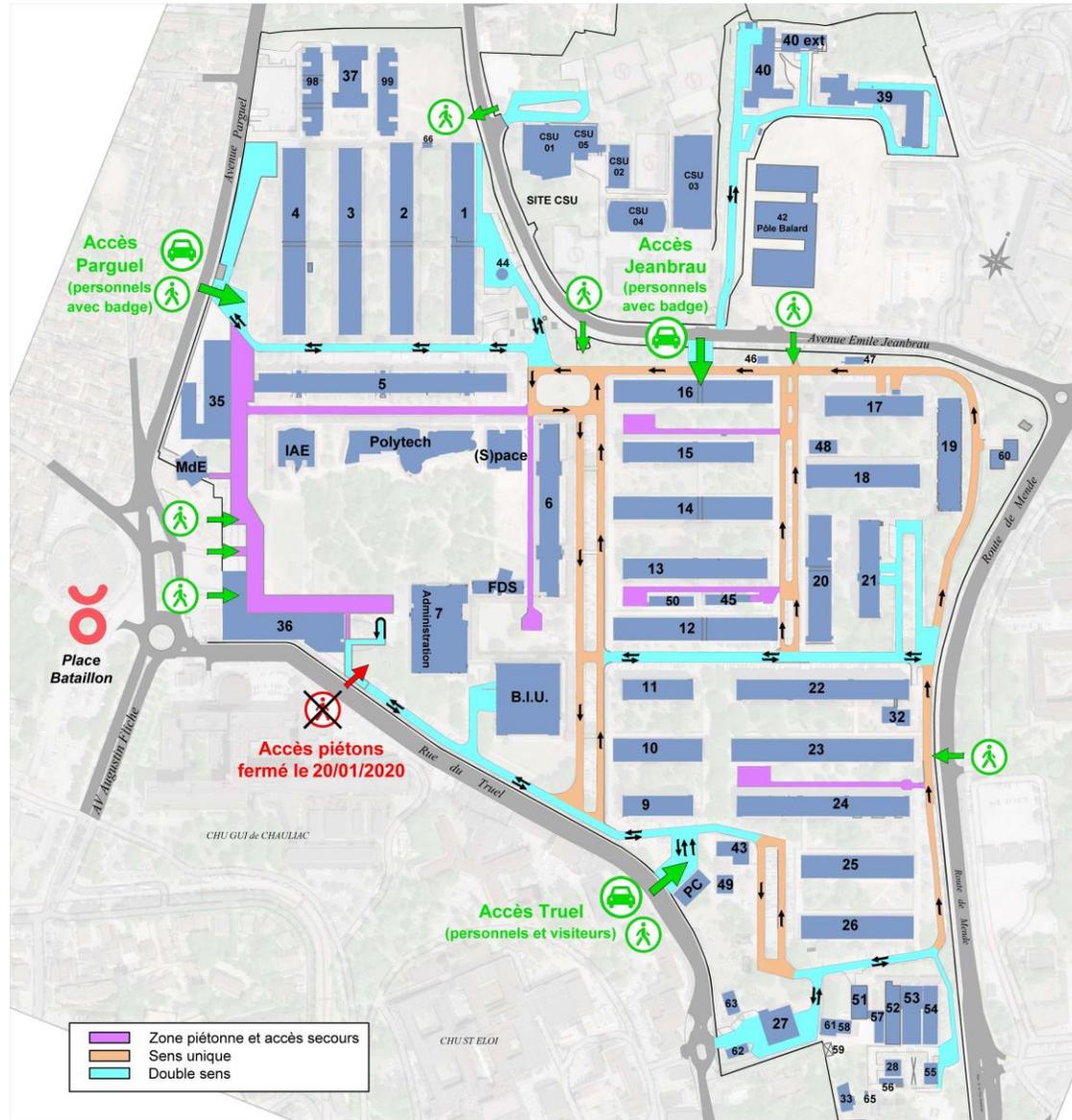


MA. Comte
Chargée mission
Rel. Internationales



S. Durand
Resp. Service
Rel. Internationales







CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus



Concernant la rentrée à venir, le Ministère nous incite à la plus grande prudence. L'incertitude relative à la situation sanitaire qui prévaudra durant le premier semestre de l'année universitaire 2020-21 nous conduit donc à projeter l'organisation de la rentrée dans le respect des consignes sanitaires actuelles (gestes barrières, distanciation sociale).

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Salvez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

Un sens de circulation général est mis en place dans les grands axes du bâtiment Polytech (bâtiment 31). Le port du masque sera obligatoire (si la situation sanitaire l'impose) dans les circulations communes (couloirs et coursives). **Les élèves devront ainsi avoir leur propre masque le jour de la rentrée, et par la suite si cela s'avère nécessaire.**

Dans les salles d'enseignement, le maintien de la distanciation physique sera appliquée. Le port de masque / visière / gants sera obligatoire quand cela sera impossible (distance inférieure à 1m). Le mobilier sera nettoyé par les usagers (élèves et enseignants) avant et après utilisation de leur espace. Des kits de nettoyage seront mis à disposition.

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



Je suis atteint par le SARS-CoV-2 (Coronavirus), je dois prévenir immédiatement l'école : polytech-directeur@umontpellier.fr

Toutes les consignes nationales : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19_fiche_patients-2.pdf





■ Au niveau de l'École

Le **Conseil d'École**, réuni 2 fois par an, est constitué de 40 membres élus (personnels et étudiants) et nommés, ainsi que de personnalités extérieures (30-50%) dont un Président élu pour 3 ans. Il définit les orientations et la politique générale de l'École.



Lionel Torres et Philippe Malagola, président du Conseil d'école, réélu à sa succession le 27 mai 2020.

Le **Conseil de Direction** est constitué de l'équipe de Direction et des Responsables de Département. Il se réunit deux fois par mois pour débattre des sujets soumis par l'équipe de Direction (réunie hebdomadairement) et proposer les orientations.

Le **Jury Ecole** est constitué « a minima » du Directeur, de la Directrice des Etudes et des Responsables de Département. A l'issue de chaque semestre et de l'année, il examine les avis des Commissions Préparatoires de Département. Il est souverain dans ses décisions. Son avis peut être contraire à celui de la Commission Préparatoire du Département.

La **Commission Délégués** est constituée de l'équipe de Direction et de l'ensemble des Délégués des Départements. Elle constitue un espace de communication et d'échange où les représentants des élèves peuvent soumettre à la Direction les problèmes rencontrés par les élèves dans le déroulement de leur scolarité et la questionner sur la mise en œuvre de sa politique. Cette Commission a vocation à se réunir 2-3 fois par an.

Le **Conseil de Département** est constitué de l'ensemble des enseignants et personnels BIATS du Département, ainsi que de 2 délégués élèves par année. Il élit pour 3 ans le Responsable de Département, définit l'organisation, la structure pédagogique et les modalités de contrôle de connaissance.

Le **Bureau de Département** est un organe opérationnel du Département. Il est constitué du Responsable de Département, des Responsables des études et/ou d'année et/ou des stages et/ou des relations internationales.

Le **Conseil Pédagogique** permet de présenter l'évaluation de la formation par les élèves en présence des enseignants membres du Conseil de Département. Il se réunit une fois par semestre et par année, et peut être convoqué à tout moment de la scolarité pour un problème particulier.

La **Commission Préparatoire au Jury Ecole** examine chaque semestre les résultats des élèves (validation UE, passage année supérieure, diplomation, prescription épreuves complémentaires) et émet un avis pour chacun. Cet avis sera soumis au Jury Ecole qui sera souverain pour la prise de décision.

Le **Conseil de Perfectionnement** se réunit tous les 3 ans pour discuter de l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs afin de faire évoluer les orientations pédagogiques. Il comprend les membres du Bureau de Département, des acteurs industriels représentatifs du secteur, des anciens diplômés de la spécialité, des enseignants du Département et des élèves délégués.

■ Au Fil de l'Eau

Chaque jeudi midi, vous recevez par mail la lettre d'information interne de l'Ecole, intitulée **Au Fil de l'Eau**, qui vous propose des informations sur ce qui fait l'actualité de l'Ecole, aussi bien à Montpellier qu'à Nîmes.

Vous organisez un événement ? Vous ouvrez un nouveau club au BDE ? Vous possédez un parcours atypique ou avez réalisé un stage hors du commun ? Pensez à proposer vos sujets à :

polytech-com@umontpellier.fr

Le service communication se chargera de rédiger l'article et vous le fera valider avant publication.



■ Intranet

L'intranet est l'interface web réservée aux étudiants et aux personnels de POLYTECH Montpellier. Il est organisé en cinq grandes rubriques : 1. Documents de référence ; 2. Formulaires & procédures ; 3. Formation ; 4. Communication ; 5. Informatique & logistique.

N'hésitez pas à vous y connecter dès que vous cherchez une information !



Contact au Fil de l'Eau :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105

Julia BOUTLEROFF

04 67 14 31 62

polytech-com@umontpellier.fr



ÉTUDES ET SCOLARITÉ



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2020 – 2021

POLYTECH MONTPELLIER



■ Pour connaître vos résultats scolaires

Vos résultats sont affichés après chaque Jury Ecole dans vos secrétariats respectifs.

Vos notes sont consultables sur l'ENT.

■ Pour obtenir une attestation (scolarité, résultats)

Vous devez en faire la demande dans vos secrétariats respectifs.

■ Pour une demande d'exonération des droits d'inscription

Vous devez vous adresser au secrétariat de Département, qui vous enverra sur demande toutes les informations utiles à la constitution du dossier.

Pour bénéficier, lors de l'inscription administrative, de l'exonération des droits d'inscription pour bourse sur critères sociaux, la demande de bourse doit impérativement être faite dans les temps : entre les mois de janvier et avril.

■ Vous rencontrez des difficultés financières ou sociales ?

Plusieurs personnes référentes sont à votre écoute au sein de votre Département (Responsable, Responsable d'année ...) et de l'Ecole (Directrice des Etudes Catherine FAUR, Responsable Scolarité Cédric BEAULERET).

Par ailleurs, la Direction Vie des Campus de l'Université de Montpellier travaille en lien avec le service social du CROUS pour accompagner les étudiant.e.s en difficulté financière ou sociale. Pour solliciter une aide ponctuelle auprès du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une Aide spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP) du CROUS, suivre les informations sur le site Internet du CROUS www.crous-montpellier.fr (rubrique Action sociale/ Santé, Aides spécifiques ponctuelles).

Contact UM: aide-sociale-etu@umontpellier.fr

Des assistantes sociales du CROUS assurent des permanences à l'(S)pace (1er étage). Pour prendre rdv, il faut envoyer un mail à service.social@crous-montpellier.fr



Contact :

Service Scolarité – Bât 31 Bureau 16

Cédric BEAULERET

04 67 14 46 64

polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr





■ La certification TOEIC niveau B2 est obligatoire

■ Passage de session officielle

- Au début de la 5^e année pour tout élève sous statut étudiant.
- Avant la fin de la 5^e année pour les élèves sous statut apprenti.
- Le TOEIC pourra être passé à POLYTECH Montpellier. **Le premier passage en session officielle est gratuit** et pris en charge par l'Ecole. Les sessions suivantes seront à votre charge, sachant que vous ne pourrez vous y inscrire qu'après envoi d'un chèque de 50€ au service Scolarité.
- **Aucun désistement de dernière minute ne sera accepté.** En cas d'absence non justifiée, la Direction de POLYTECH pourra décider de supprimer le passage gratuit ou ne pas restituer le chèque de 50€.

■ Aménagement particulier

- Tout étudiant souhaitant un dispositif d'aménagement pour raisons médicales doit, dès son entrée à POLYTECH, **prendre contact avec le service Handiversité et le service de Médecine Préventive** de l'Université de Montpellier afin de constituer un dossier médical.
- Aucun aménagement ne pourra être fait sans avis médical via la procédure précédemment évoquée et acceptation du dossier par l'organisme certificateur (ETS Global).



TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION



Calendrier des sessions officielles

<http://www.polytech.umontpellier.fr/index.php/toeic>

Contact :

Service Scolarité – Bât 31
Mauricette GUIGNABAUDET
04 67 14 31 67

mauricette.guignabaudet@umontpellier.fr





■ L'exposition internationale est obligatoire pour la diplomation

A la rentrée universitaire 2020-2021, les élèves intégrant l'Ecole en 3^e année sous statut étudiant ou apprenti devront réaliser une mobilité internationale d'au moins 2 mois sur les années post-bac pour obtenir leur diplôme.

■ Quelles sont vos possibilités de départ à l'étranger ?

- Les stages à l'étranger,
- Les semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de programmes d'échange étudiants (Erasmus, Brafitec...),
- Un double diplôme avec des partenaires universitaires étrangers.

■ Quelles sont les conditions pour partir en semestre(s) d'études ?

Si vous souhaitez partir en semestre(s) d'études dans une université étrangère, votre candidature motivée devra être validée par l'équipe pédagogique de votre Département. Les critères de décision, communs à l'ensemble des Départements, prennent en compte : le mérite académique du S5 au S7, le comportement, la qualité du projet de départ, l'avis des enseignants de langue.

■ Comment organiser / financer votre départ ?

Toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de votre projet sont disponibles sur l'Intranet rubrique « Formation / Relations Internationales » et au service Relations Internationales aux heures d'ouverture au public.



19-24 octobre 2020
Semaine Internationale

Contact :

Service RI – Bât 31 Bureau 005
Sandra DURAND
04 67 14 31 76

polytech-responsable-international@umontpellier.fr





■ Les stages pendant la scolarité

Lors du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de POLYTECH (PEIP), un stage ouvrier de 4 semaines minimum est obligatoire. Il constitue une première prise de contact avec le milieu industriel.

Les élèves sous statut étudiant doivent ensuite effectuer, pendant le cycle ingénieur, au moins 28 semaines de stage principalement en entreprise :

- Un stage de découverte de l'entreprise en 3^e année de 4 à 12 semaines ;
- Un stage technique de type assistant-ingénieur en 4^e année de 6 à 12 semaines ;
- Un stage ingénieur en 5^e année, de 16 à 24 semaines.

Ces stages peuvent être réalisés à l'étranger.

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, l'obligation de 28 semaines de stages a été revue à la baisse pour les élèves de 4^e année (ramenée à 24 semaines) et de 5^e année (ramenée à 20 semaines).



■ La charte des stages

Une charte des stages est à votre disposition sur l'Intranet de l'école rubrique « Formulaires et Procédures / Stages – Jobs d'été » afin de répondre aux questions relatives à vos droits et obligations durant le stage.

■ L'(auto-)évaluation de votre stage

Les stages du cycle ingénieur font l'objet d'une évaluation par compétences. La grille d'évaluation est identique pour les 3 années de la formation, les niveaux attendus varient en fonction de l'année. Vous devrez participer à cette évaluation au travers d'une auto-évaluation, qu'il conviendra d'argumenter pour votre stage de 5^e année.

■ La gestion de votre stage

POLYTECH met à votre disposition l'interface POLY+ pour la gestion des stages (proposition de sujets de stages & de contrats de professionnalisation, édition des conventions, évaluation du stage). POLY+ est accessible sur le site internet de l'Ecole.



2 au 6 novembre 2020
Forum virtuel stages - emplois

Contact :

Service Partenariats – Bât 31 Bureau 109
Jeremy VACQUIÉ
04 67 14 48 74

polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr





■ iPads

POLYTECH vous prête un iPad pour la durée de vos études. Pendant la durée du prêt, vous restez responsable de cet outil pédagogique. Un site web dédié aux iPads vous aidera pour sa configuration :

<http://ipad.polytech.umontpellier.fr>

Ces iPads sont supervisés par un outil de gestion.

■ Charte informatique

Lors de votre première connexion avec votre compte POLYTECH, vous devrez lire et signer numériquement la Charte Informatique. L'utilisation des salles informatiques et de l'iPad est soumise au respect de cette charte.

■ Partenariat Microsoft

En tant qu'étudiant POLYTECH et l'Université de Montpellier, vous avez la possibilité de télécharger des logiciels Microsoft pour les installer sur votre PC personnel. Plus de détails sur l'Intranet, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

■ Messagerie

Chaque étudiant dispose d'une messagerie institutionnelle de la forme :

prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Cette messagerie est la seule utilisée par l'École pour la transmission des informations. Vous devez également l'utiliser pour communiquer avec les personnels de l'école.

■ Logiciels

Des terminaux serveurs sont à votre disposition pour l'utilisation des logiciels pédagogiques depuis l'extérieur de l'école.

Plus de détails sur l'intranet, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

Contact :

Service Informatique
Stéphanie MEJEAN

<http://st.polytech.umontpellier.fr>





■ Modalités d'enseignement à la rentrée universitaire

Le respect des consignes sanitaires nécessite la mise en place d'un enseignement hybride (présentiel-distanciel), car les capacités de nos salles ne permettent pas l'accueil en distanciation physique de l'ensemble des élèves.

Un scénario d'emploi du temps hybride a été mis en place en lien avec les responsables de département pour qu'au moins 70% des enseignements présentiels des formations initiales sous statuts étudiants puissent se faire, et 100% des enseignements présentiels des formations sous statut Apprenti. Les enseignements ne pouvant avoir lieu en présentiel seront assurés en distanciel, de façon synchrone ou asynchrone.

Cette organisation pédagogique n'implique pas nécessairement une pérennisation de ces modalités pour tout le semestre. Dans un cas favorable, nous pourrions revenir à un emploi du temps classique avec l'ensemble des élèves, et nous espérons tous que cela soit le plus tôt possible. information étudiants le + tôt possible.

■ Equipement numérique

Pour que les enseignements distanciels aient lieu dans des conditions optimales, un prêt de tablette numérique sera mis en place pour tous les élèves à l'entrée du cycle ingénieur.

Une salle informatique équipée d'ordinateurs sera laissée en libre accès aux élèves sur tout le premier semestre (Salle STX-D).

Il est par ailleurs recommandé que vous puissiez disposer d'une connexion internet fiable, et d'un ordinateur avec une configuration suffisante pour les logiciels courants.

■ Plateformes numériques utilisées

Concernant les plateformes pédagogiques numériques, la plateforme de référence reste MOODLE qui sera consolidée cet été par la DSIN (Direction du Système d'Information et du Numérique) de l'Université permettant ainsi d'éviter au maximum les surcharges de la plateforme.

Pour les outils de visio-conférences, les trois outils phares seront ZOOM, BBB (accès via Moodle) et TEAMS. Des licences de site ont été acquises pour répondre à la demande.

Trois salles à Polytech sont déjà équipées de systèmes de visio-conférences, dont un amphithéâtre équipé d'un système de captation vidéo permettant de relayer en direct ou différé les enseignements et les élèves (il est donc possible que vous soyez filmés).

Une plateforme numérique collaborative sera déployée (outil Mattermost, équivalent de Slack) à la rentrée. Depuis cette plateforme, des réunions, des forums de discussion avec les élèves ou du suivi de projet pourront être mis en place.

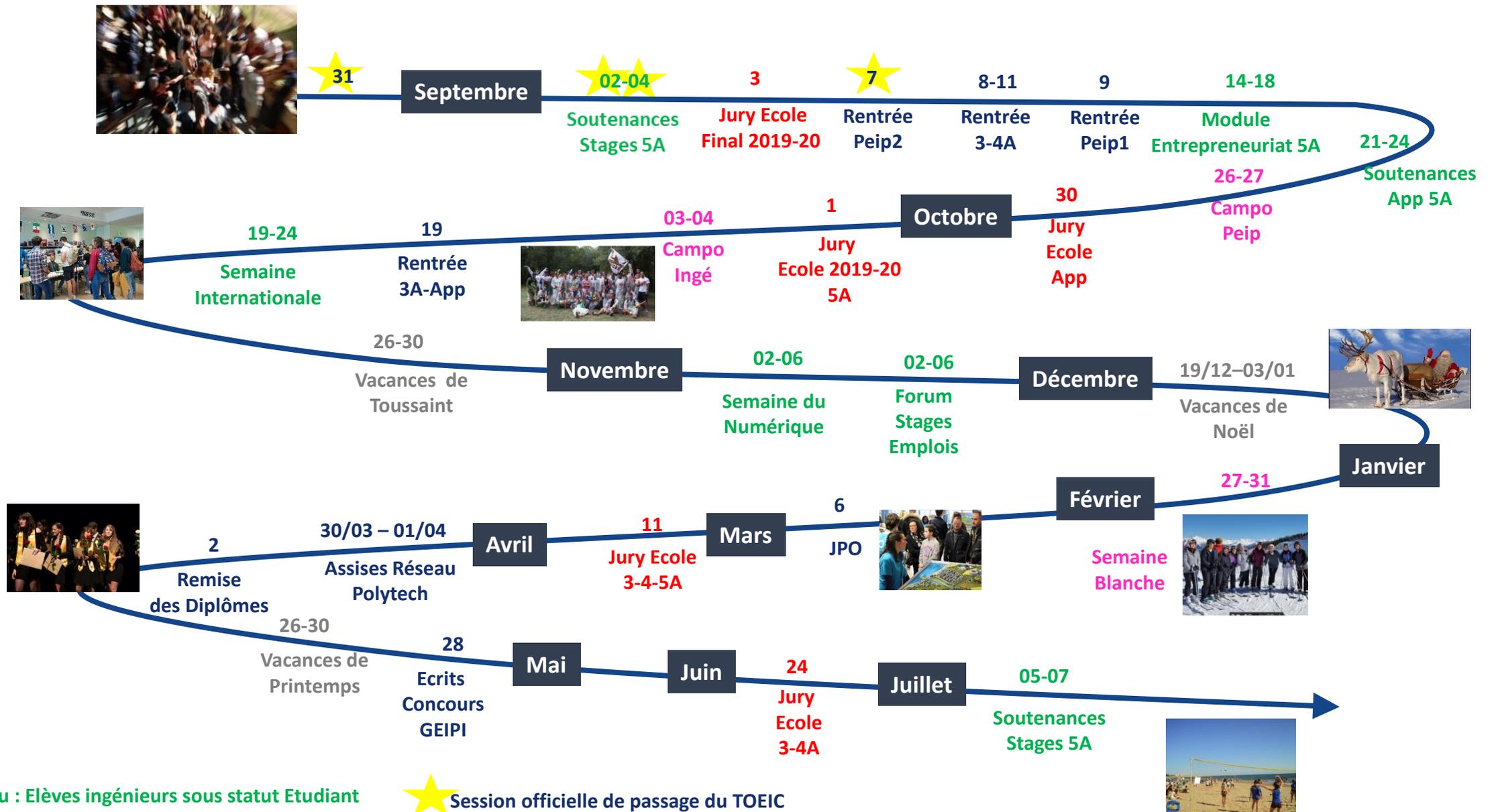


L'ANNÉE UNIVERSITAIRE



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2020 – 2021

POLYTECH MONTPELLIER



Etu : Elèves ingénieurs sous statut Etudiant
 App : Elèves ingénieurs sous statut Apprenti

Session officielle de passage du TOEIC



Lors de la rentrée universitaire, plusieurs documents vous sont remis : le Règlement des Etudes de l'Ecole, le Règlement Intérieur de l'Université de Montpellier, la charte des stages et la charte informatique de l'Ecole.

Lors de votre première connexion sur votre compte POLYTECH, vous devrez signer numériquement ces documents après en avoir pris connaissance et serez ensuite chargé d'en appliquer les dispositions.

Vous vous engagez, pendant la durée de votre cycle ingénieur, à prendre connaissance de toute modification du Règlement des Etudes qui vous sera communiquée par POLYTECH Montpellier via votre adresse e-mail institutionnelle. L'acceptation de ces modifications est obligatoire. A défaut, l'Etablissement ne serait pas en mesure de gérer votre scolarité.





■ Vous devez satisfaire à plusieurs conditions simultanées (Règlement des Études)

- **Validation indépendante de toutes les Unités d'Enseignement**

- **Certification du niveau d'anglais :**

Un élève n'ayant pas validé au minimum le niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ne pourra en aucun cas être diplômé. Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech pour évaluer ce niveau.

- **Mobilité internationale (modalités 2020-2021) :**

Pour les élèves de 3^e et 4^e année, la mobilité internationale post-bac ne pourra en aucun cas être inférieure à 2 mois pour l'obtention du diplôme.
 Pour les élèves de 5^e année, l'obligation de mobilité internationale est levée en lien avec la crise sanitaire Covid19 (cf. avenant Covid règlement des études 2019-2020).

- **Assiduité :**

Tous les enseignements sont obligatoires : les absences aux activités d'enseignement et aux examens doivent être justifiées. Les éléments permettant cette justification sont décrits dans le Règlement des Etudes.

- **Comportement respectueux** vis-à-vis des autres élèves et des personnels de l'école.



Règlements des Etudes :
 Intranet : « **Formulaires et documents / Documents officiels** »





L'école s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des **Sportifs de Haut Niveau (SHN)** et des **Artistes de Haut Niveau (AHN)** en offrant des **possibilités d'aménagements** (du parcours scolaire, des emplois du temps, des modalités d'examen) qui permettent de conjuguer pratique d'un sport de haut niveau et poursuite d'études supérieures.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs. Un suivi personnalisé est assuré au sein de l'école par une responsable SHN.

Statut SHN : les sportifs concernés sont ceux qui ont le statut SHN national, mais il est également possible d'obtenir un statut local (UM-Polytech).

En pratique, vous devez faire une demande en ligne auprès du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université de Montpellier (<https://www.umontpellier.fr/campus/sport>) et déposer votre dossier au bureau SUAPS de Pharmacie.

Vous informerez de cette demande la responsable du suivi des SHN et le service Scolarité de POLYTECH Montpellier, ainsi que votre Responsable de Département.

Statut AHN : dossier étudié par une commission Polytech. Contacter polytech-shn@umontpellier.fr,

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



Commission SHN Université de Montpellier :

- Dates des sessions disponibles sur le site de l'UM
- DL Dépôt du dossier SUAPS : 1 semaine avant



Contact :

Responsable suivi SHN

Karen GODARY-DEJEAN

polytech-shn@umontpellier.fr





■ Le DU Etudiant Entrepreneur

Le **Statut Etudiant Entrepreneur (S2E)** permet :

- De substituer un stage obligatoire de formation initiale par un temps de travail consacré à son projet entrepreneurial.
- D'accéder à l'espace de co-working de l'espace French Tech de Montpellier et de bénéficier d'ateliers.
- L'accès au réseau des partenaires régionaux du PEPITE-LR.

Le **Diplôme d'Université D2E** propose, en plus du statut, un accompagnement individualisé de l'Etudiant Entrepreneur, Il est composé d'une UE unique (rapport de stage, consacré au projet entrepreneurial, et une soutenance)

■ Conditions d'accès - Candidature

Le D2E s'adresse en priorité aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 28 ans. Il peut être suivi soit en parallèle du diplôme principal, soit dans le cadre d'une année de césure.

La **candidature** nécessite d'avoir :

- un projet de création/reprise d'activité,
- l'accord de l'équipe pédagogique de votre Département d'enseignement à POLYTECH.

Les candidats seront ensuite sélectionnés sur la base de la qualité de leur projet et de leur motivation.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



DL de candidature :
04-10-2020 en région Occitanie



Inscription :

Le dossier de candidature est à télécharger sur :

- D2E : <https://pepitemontpellier.fr/un-projet-une-idee/d2e-creawiz>
- S2E : <https://pepitemontpellier.fr/un-projet-une-idee/statut-etudiant-entrepreneur>

Contact :

Correspondante Pépité pour l'UM
Céline BRETON
celine.breton@umontpellier.fr





L'École et l'Université s'engagent dans **l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**.

Cela se traduit à divers niveaux, avec entre autres :

- des facilités d'accès aux différents bâtiments de l'école,
- des aménagements du parcours scolaire, des emplois du temps et des modalités d'examen,
- un suivi personnalisé au sein de l'école par un référent Handicap.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs.

Pour obtenir le statut d'étudiant en situation de handicap, vous devez vous rapprocher du service Handiversité (<https://www.umontpellier.fr/campus/handicap/>) et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS, <https://www.umontpellier.fr/campus/sante-social-handicap>) de l'Université de Montpellier. Dans le cas d'une 1^e inscription à l'Université de Montpellier, vous devez compléter un formulaire de demande d'aménagements en ligne (<https://handy.umontpellier.fr/web/public/deposedemande>).

Les demandes d'aménagement des examens et des études sont à renouveler chaque année, au plus tard le 30 novembre de l'année universitaire en cours.

Vous devez également informer de votre demande votre Responsable de Département et le référent Handicap de l'école.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



DL de demande d'aménagements :
30 novembre 2020



Contact :

Référent Handicap – Bât 31 bureau 104
Catherine FAUR
04 67 14 46 53
catherine.faur@umontpellier.fr





Si vous êtes élève en cycle ingénieur sous statut étudiant, vous avez la possibilité d'interrompre temporairement vos études à POLYTECH Montpellier pour réaliser **un semestre ou une année de césure**.

Celle-ci vous sera accordée par décision du Président de l'Université de Montpellier après avis du Jury Ecole, sur la base d'un projet motivé selon les modalités définies par l'Université de Montpellier.

En pratique, vous devrez adresser un **dossier de demande** constitué des éléments suivants au Responsable de votre Département :

- Le formulaire de demande de césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Le contrat d'engagement césure renseigné (Intranet rubrique « Formation / Aménagement d'études »)
- Une lettre de motivation
- Une lettre d'acceptation de ou des organisme (s) prêt(s) à vous accueillir pendant la césure.

Cette demande devra être formulée avant la tenue du Jury Ecole du semestre pair (24 juin 2021).

Le départ en césure devra concorder avec le début d'un des semestres universitaires de l'année 2021-2022.



DL de candidature :
Jury Ecole du 24 juin 2021

Contact :

Directrice Etudes – Bât 31 bureau 104
Catherine FAUR
04 67 14 46 53

catherine.faur@umontpellier.fr





Le réseau POLYTECH vous offre la possibilité de réaliser une demande de transfert (à l'issue de la 3^e année) ou de mobilité (à l'issue de la 4^e année) au sein d'une des 15 écoles du réseau.

■ Transfert

A l'issue de votre 3^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'un transfert dans une autre spécialité du réseau POLYTECH si vous vérifiez les conditions suivantes :

- Vous avez validé votre troisième année. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- OU vous êtes admis à redoubler. Vous devrez vous inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- ET votre demande respecte le classement d'admission dans la spécialité d'accueil.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par l'école demandée.

Vous devez déposer votre **demande de transfert** comprenant la fiche de transfert, une lettre de motivation et un relevé de notes de S5 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



DL de candidature :
31-05-2021

Formulaires de demande de Transfert ou Mobilité :
Intranet Rubrique « Formation / Aménagement d'études »

■ Mobilité

A l'issue de votre 4^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'une mobilité pour réaliser votre dernière année du cycle ingénieur dans une autre spécialité du réseau POLYTECH.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par votre école d'origine.

Vous devez déposer votre **demande de mobilité** comprenant la fiche de mobilité, une lettre de motivation et vos relevés de notes du S5 au S7 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



EN DEHORS DES COURS



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2020 – **2021**

POLYTECH MONTPELLIER



■ L'engagement étudiant

En accord avec la Charte **Engagement Etudiant** de l'Université de Montpellier, vous pouvez demander, en lien avec le diplôme que vous préparez, une valorisation de compétences acquises dans le cadre d'un engagement personnel tel que :

- une activité bénévole au sein d'une association ;
- une activité d'élu au sein d'un des conseils de l'établissement ;
- une activité professionnelle ;
- une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- un engagement de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou volontariat dans les armées.

Votre demande motivée doit être adressée au référent Engagement Etudiant. Le formulaire de demande est disponible sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

A la Une



Détail du fascicule élaboré par les étudiants porteurs du projet "Les enjeux de l'eau".

SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Projets citoyens : et si c'était vous ?

Vous êtes déjà engagé dans un projet qui vous tient à cœur, ou vous souhaitez vous investir dans une mission qui illustre les valeurs de la société dans laquelle vous vivez ? POLYTECH peut vous accompagner dans le cadre d'un **projet citoyen**, dans différents domaines humanitaires, sportifs, culturels, écologiques...

L'engagement humain des étudiants représente les valeurs de l'École, qui au delà de la diplomation veut s'associer à leur intégration responsable au sein de la société civile.

- Public visé : les étudiants de 4^e année (après validation par le Responsable de Département)
- Valorisation : à l'issue du projet, cette implication citoyenne figurera sur le supplément au diplôme.



Contact :

Référente Engagement Etudiant & Projets citoyens

Catherine PERRET DU CRAY

catherine.perret-du-cray@umontpellier.fr





Depuis 2010, l'École s'est engagée dans une démarche de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS). Cette démarche a été labellisée en mai 2016 par le Comité de Labellisation pour l'Enseignement Supérieur. L'école en course pour un renouvellement de sa labellisation en 2020.

Pour en savoir plus : <https://www.polytech.umontpellier.fr/ecole/developpement-durable>

L'École soutient les élèves dans leurs activités en lien avec le DDRS, n'hésitez pas à vous y impliquer !

■ PolyEarth

Le club PolyEarth, rassemblement des anciens clubs Développement Durable et Humanitech, regorge d'activités et de projets : rédaction d'un éco-guide pour lequel le club a été récompensé du Grand Prix de l'Etudiant, actions de sensibilisation sous forme de films, conférences, paniers bio



En partenariat avec les élèves, l'école organise des soirées autour des enjeux du développement durable.



■ Le SuliTest



Un questionnaire international de sensibilisation DDRS, le SuliTest, est déployé pour l'ensemble des élèves de 3^e année de l'École en langue française. Il est ensuite redéployé en 4^e année en langue anglaise. Un questionnaire spécifique réseau Polytech dédié au lien entre DDRS et enjeux pour l'ingénieur est aussi proposé aux élèves de 3^e année.

Contact :

Chargé de mission DDRS
Jean Louis BANTIGNIES

jean-louis.bantignies@umontpellier.fr





POLYTECH Montpellier encourage l'implication des élèves au sein des Bureau Des Elèves (BDE), Bureau Des Sports (BDS) et Bureau Des Arts (BDA), et dans l'organisation d'événements permettant la promotion de l'Ecole.
Les Départements sont informés des responsabilités endossées par leurs élèves.

<https://www.facebook.com/bde.polytechmontpellier/>





Suivre une formation SST



Vous avez la possibilité, dans le cadre de vos études à POLYTECH Montpellier, de suivre gratuitement une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Porter les premiers secours aux victimes d'un accident ou d'un malaise, évaluer rapidement les risques potentiels et mettre en sécurité les personnes, connaître les gestes à effectuer (compressions, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur) et alerter efficacement les secours : tel est le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.

Au sein de l'entreprise, ses connaissances lui permettent de signaler d'éventuelles situations à risque et de réduire le nombre potentiel d'accidents.

Inscription :

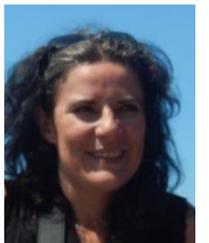
Sur l'Intranet, rubrique Formulaires et Procédures.
Formation de 3 ½ journées, dispensée sous réserve d'un minimum d'inscrits.



Le calendrier des sessions de formation 2020-21 sera communiqué à l'automne

Contact :

Formatrice SST
Agnès BENEZET
agnes.benezet@umontpellier.fr





L'association **POLYTECH Connect** regroupe l'ensemble des élèves et anciens élèves de POLYTECH Montpellier. Elle compte à ce jour plus de 8 000 diplômés représentant une cinquantaine de nationalités et présents dans plus de 100 pays.

L'association POLYTECH Connect a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants de POLYTECH Montpellier et de promouvoir la solidarité entre eux.

Cette volonté se décline au travers de plusieurs objectifs :

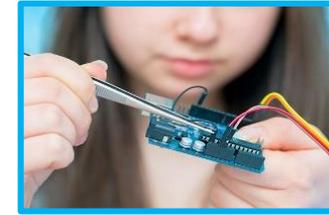
- Soutenir les étudiants du début de leurs études jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Faciliter les relations et entretenir la proximité des liens entre les diplômés.
- Mettre en relation les diplômés avec les sociétés qui recrutent des ingénieurs.
- Rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde socio-économique.
- Promouvoir l'image de POLYTECH Montpellier et la qualité de ses programmes.
- Participer étroitement aux orientations de l'école en assurant une présence active dans ses instances de gouvernance.
- Fournir un coaching personnalisé aux diplômés pour les aider dans leur vie professionnelle.





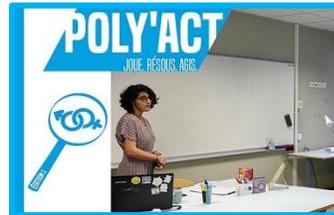
---> **RESPECT ET OUVERTURE**

- S'inscrire dans la démarche du respect de soi et de l'autre en développant votre capacité d'écoute et votre ouverture d'esprit.
- Découvrir de nouveaux modes de raisonnement qui vous permettent de vous forger votre propre opinion.



---> **EXIGENCE ET CREATIVITE**

- Raisonner et développer votre inventivité tout en recherchant la rigueur et l'objectivité.
- Cultiver l'esprit critique et vous interroger sur les progrès scientifiques et technologiques.



---> **RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE**

- Être à l'origine d'initiatives et assumer la responsabilité de vos choix.
- Communiquer en toute transparence avec vos équipes et collaborateurs.



---> **ANTICIPATION ET ESPRIT D'EQUIPE**

- Contribuer au progrès des technologies dans une démarche de développement durable.
- Développer votre sens de l'anticipation et votre esprit d'équipe de façon à favoriser l'innovation collective.

Juillet 2020



WWW.POLYTECH.UMONTPELLIER.FR